



Présents : Sylvie Le Vigouroux, Sophie Abguillem, Benoît Houyère, Laura Brault, Valérie Cochet, Nathalie Le Breton, Anne-Hélène Meilleur, Laurent Alpérin, Edern Le Verge, Yves Le Tallec, Annie Moreul, Yann Herry, Patrick Pennaneac'h, Edouard Guillem, Serge Le Bihan, Marie-Laure Pichon et Mathieu Simon

Invités : Pierre-Jean Donnay et Aurélie Gébel

Excusés : Jacques Morizur, Jérôme Gourdais et Guillaume Bellat

Absent : Thierry Le Bars

Communication aux clubs

Les enjeux :

- Valider une réponse politique et institutionnelle
- Montrer aux clubs que nous avons entendu leur message
- Ne pas perdre de temps pour lancer la prochaine saison.

Propositions validées par le CA

- Un courrier envoyé aux clubs avant la convocation à la nouvelle AG
- Un courrier envoyé à la FFHB exprimant les sentiments des clubs.

Consensus du CA pour viser un retour des inscriptions de licences au 1^{er} juillet (si vote favorable des clubs).

Planning

- Vendredi 19 juin : envoi de la convocation à l'AG par voie électronique, sur le fondement de l'article 9.1 alinéa 2 de nos Statuts (situation exceptionnelle / urgence).
- Dès que possible : envoi d'un questionnaire aux clubs pour connaître leurs difficultés précises.

- Vendredi 26 juin : visioconférence de présentation des propositions budgétaires - ouverture à toutes les personnes intéressées.
- Du 27 juin au 29 juin (72 h) : ouverture du vote électronique via Voteer. Envoi aux adresses personnelles des présidents (recommandation de la FFHB). Inciter les clubs à mettre à jour leur bureau sur Gest'Hand si leurs AG sont passées.
- Libération des licences pour le 1er juillet (si vote favorable des clubs)

Éléments budgétaires

Trois options sont proposées au CA (les participants de la commission finances sont présents au Conseil d'Administration). Le Trésorier préconise de n'en proposer que deux au vote des clubs.

Option A

Retour en arrière : maintien de la remise de 10% pour des prises de licences anticipées. Impact estimé à 60 000 € environ avec des conséquences sur les besoins RH ou la suppression d'actions.

Commentaires du CA : Impact trop important pour les services et effort uniquement porté par la Ligue de Bretagne.

Option B

Diminution de la remise à 5% pour des prises de licences anticipées. Impact estimé entre 30 000 € et 35 000 €

Commentaires du CA : effort partagé entre les clubs et la Ligue de Bretagne. Bien expliquer l'affectation des financements.

Option C

Cibler la remise de 10% pour la prise de licences anticipées à la catégorie 6-11 ans (catégorie en difficulté : -500 licences sur la saison 2025-2026). 1/3 des licences anticipées sont prises dans cette catégorie. Impact estimé à 13 500 €.

Vote du CA sur le fait de proposer les options B et C aux clubs : 0 contre, 1 abstention, 16 pour.

Discussions

- Faut-il representer le budget prévisionnel présenté à l'AG ? Le signal serait mal perçu par les clubs. La remise de 10% a fait partie des questions posées à l'AG et les élus ont senti de l'incompréhension sur la suppression de cette proposition.
- Qu'ont fait les autres Ligues qui ont eu leurs budgets rejetés ? Elles ont ajusté leurs budgets (avec des contextes différents suivant les régions).
- Les équipes semblent pouvoir être engagées dans Gest'Hand. Vérifier pourquoi certains clubs ou équipes sont bloqués.
- Repousser la date limite pour la remise de 10% de 10 jours.
- Analyse du rejet du budget par les clubs bretons de manière non exhaustive :
 - o Défiance envers la Ligue,
 - o Défiance envers la FFHB,
 - o Incompréhension des explications concernant l'augmentation fédérale des mutations,
 - o Débat sur les licences étrangères qui a envenimé les discussions,
 - o Suppression de la remise de 10%...

Ces points seront à confirmer avec le questionnaire envoyé aux clubs.

- Bien expliquer les conséquences si le budget prévisionnel est rejeté à nouveau.
- Peut-on jouer sur les licences événementielles ? Ce dispositif n'est pas une remise de la Ligue mais un manque à gagner. Il ne concerne que les nouvelles licences et pas des licences existantes comme la remise pour prise de licence anticipée. L'impact est aussi assez faible (16 000 €). Il vaut mieux garder cette incitation aux clubs.
- Demande d'une explication claire de la FFHB concernant les licences étrangères. Les réponses obtenues jusqu'à présent ne sont pas satisfaisantes pour la Ligue comme pour les clubs. Un changement du règlement concernant ce point peut être déposé par la Ligue pour ses championnats. Il faut respecter le délai de 30 jours avant le début des compétitions. Le travail sera fait pour respecter l'échéance. Attention, les clubs nationaux ne seront pas concernés par ce changement.